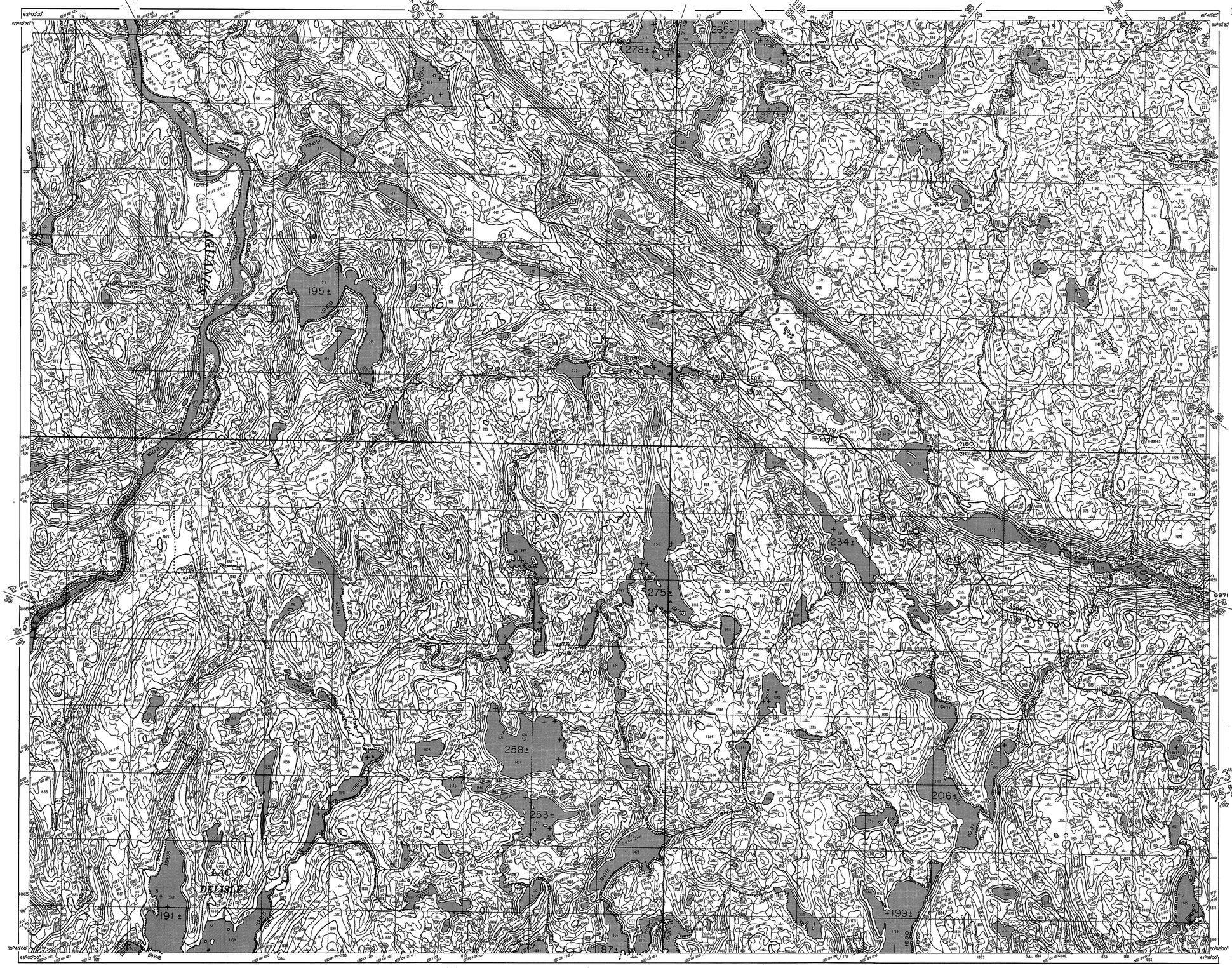

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (©1977, 12-K-13) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pin gris et/ou pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à mélèze
(plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à épinette noire
— — à peuplier
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (1/3 occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec sapin
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à mélèze
(plantation de sapin baumier)
Prucheraie
— — (la prucheraie occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la prucheraie occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Résineux Feuillus	Résineux Résineux
Feuillus d'essences intolérantes		
— — — — avec pin blanc	F1 Pg	F1 Pg (R1)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R1)
— — — — avec pin gris	F1 Pj	F1 Pj (R1)
— — — — avec résineux	F1 R	F1 R (R1)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R1)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R1)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (R1)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R1)
— — — — avec mélèze	BB L	BB L (R1)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R1)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R1)
— — — — avec thuya	BB T	BB T (R1)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (R1)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 Pb	F2 Pb (R1)
— — — — avec pin rouge	F2 Pr	F2 Pr (R1)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (R1)
— — avec pin gris	Pe Pj	Pe Pj (R1)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R1)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R1)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R1)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R1)
Cédrière avec résineux	Cd R	Cd R (R1)
Frênaies diverses	Fr R	Fr R (R1)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R1)
— — — sur stations humides	M F2	M F2 (R1)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur stations humides
(plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerie
Cédrière
Frênaies
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de bêlise d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche voisines: ⊖ 1-5 50% ⊕ 5-9 99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT MÉLANGÉE

Jeune mélangée: Peuple à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux mélangé: Peuple à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vieilles de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	30a	2	17a	3	12a	4	7a	5	4a	6
A 80%	A1		A2		A3		A4		A5	6
B 60%	B1		B2		B3		B4		B5	6
C 40%	C1		C2		C3		C4		C5	6
D 25%	D1		D2		D3		D4		D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e
Superficie accidentée de pentes > 31%		a

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 (3) 50% R — défoliation, classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C3 d6 R1 — classe de pente, classe d'âge, origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: FOR INTERNATIONAL LTÉE.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989
Année de publication: 1990
Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-3*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 06
Bassin hydrographique: 35
Bassin primaire: 00*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97
Division de recensement: 00
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 1983*
Région écologique: 110*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1 / 1 /90
Déclinaison magnétique 26,° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

12-N-1 S.E.	12-N-4 S.O. S.E.	12-N-3 S.O.
12-L-16 N.E. S.E.	12-K-13 S.O. N.O. S.E.	12-K-14 S.O. N.O. S.E.
12-L-9 N.E.	12-K-12 S.O. N.O.	12-K-11 S.O. N.O.

12 K/13 S. O.